



CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ÉLÈVES

FCPE du GARD

2, impasse Jean Macé – 30000 NIMES

07 68 27 32 13

contact@fcpe30.fr

Communiqué de Presse – 16/11/2025

Loi de 2005 sur l'égalité des chances : un idéal toujours hors de portée pour les élèves gardois

À la sortie du CDEN de ce jeudi 13/11/2025, le Directeur académique a indiqué que la situation de notre département était maîtrisée... Du moins en apparence...

Car 2 semaines après la rentrée, toujours pas d'AESH pour les élèves gardois de Milhaud, Aubord, Bernis, St Gilles, Garons, Alès, Bagnols sur Cèze, Saint Privat des Vieux, Le Vigan... Les recrutements seraient en cours...

Lors de la séance, Monsieur le Directeur Académique a affirmé disposer des ressources financières nécessaires pour recruter des AESH, pourtant indispensables à la scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers.

L'administration ne manque donc pas d'argent pour rémunérer ces personnels.

Ce qui manque, nous dit Monsieur le Directeur Académique, ce sont les ressources humaines. Autrement dit : les postes existent, les crédits aussi... mais les candidats ne se présentent plus. Cette situation en dit long sur l'état d'attractivité de la fonction d'AESH dans notre département. Comment s'en étonner, quand ces professionnels sont encore soumis à une précarité structurelle, des temps incomplets imposés, des rémunérations indignes, et une absence persistante de reconnaissance institutionnelle ?

Il est temps d'affronter la question de fond : l'Éducation nationale a-t-elle enfin l'intention de mener une véritable politique de gestion des ressources humaines.

On ne peut pas continuer à se satisfaire de constats récurrents sans engager de réelles solutions. Les AESH sont un pilier essentiel de l'école dite inclusive, un maillon sans lequel la promesse faite en 2005 d'égalité des chances et d'inclusion scolaire ne peut tout simplement pas être tenue. Tant que leur statut restera précaire, tant que leur formation sera minimale, tant qu'aucune stratégie ambitieuse d'attractivité, de fidélisation et de professionnalisation ne sera mise en place, la situation ne changera pas.

Alors, à quand une véritable politique de ressources humaines dans l'Éducation nationale ?

Garantir un accompagnement de qualité aux élèves à besoins éducatifs particuliers nécessite une stratégie claire, durable et ambitieuse.

Une politique qui dépasse les déclarations de bonne intention, qui prenne en compte la réalité du terrain et les besoins de nos enfants et qui permette enfin d'assurer la continuité, la qualité et la dignité de l'accompagnement de tous les élèves. Les familles et les élèves du Gard, les équipes pédagogiques et les AESH eux-mêmes sont en droit d'attendre plus qu'un constat : ils attendent des actes.

Contacts : Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la FCPE du Gard.

Email : contact@fcpe30.fr / Téléphone : 07 68 27 32 13

Sabrina GIRAULT, présidente FCPE du Gard